

et peut-être le seul de préserver la paix dans le monde se trouverait dans la proclamation sans équivoque, de la part des démocraties éprises de liberté—la Grande-Bretagne et ses dominions, les Etats-Unis, la France et les petites nations libres—de leur détermination de s'unir en un front solide contre la tyrannie de la dictature hitlérienne, car personne ne sait ni quand ni où cet homme, emporté par sa folle ambition de conquêtes, portera ses prochains coups.

Je terminais sur ces mots:

Compte tenu de toutes ces circonstances et gardant présente à l'esprit la situation terriblement critique à laquelle nous devons faire face, tous les Canadiens devraient se tenir étroitement unis. Le parti national-conservateur se joindra avec plaisir au Gouvernement pour indiquer nettement au monde que la nation canadienne, unie de cœur et d'esprit, est bien résolue à défendre ses libertés nationales.

Dans toutes mes déclarations, j'ai manifesté mon désir de me joindre au Gouvernement dans une action commune.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais je ne veux pas qu'il y ait de malentendu. L'honorable député a dit que je n'avais jusque-là fait aucune déclaration. Je tiens à ce qu'il soit bien compris que j'ai fait une déclaration le lundi. Si je me suis abstenu de faire une pareille déclaration, c'est que j'attendais de la faire en Chambre, pratique que je suis, chaque fois qu'elle est possible, lorsque le Parlement est en session.

L'hon. M. MANION: Cela est vrai, mais même le premier ministre fait parfois des déclarations en dehors de la Chambre. A tout événement, j'allais justement aborder sa déclaration. Lundi le 20, le premier ministre a fait une déclaration à la Chambre des communes. Qu'on me permette de signaler que la plus importante déclaration faite par M. Chamberlain le fut en dehors de la Chambre, dans la ville de Birmingham. Tandis que le Parlement siégeait, il se rendit à Birmingham pour y faire ce qui fut peut-être la plus importante déclaration qu'il ait faite au cours de cette crise. Quoi qu'il en soit, je n'entends pas engager la discussion. Je vais parler de la déclaration que fit lundi le premier ministre. Le compte rendu est là et je n'en donnerai pas lecture, mais en voici les points saillants—sauf erreur de ma part: en premier lieu, il était disposé à s'entendre avec le Royaume-Uni; en second lieu, advenant le bombardement de Londres, le Canada verrait là un acte d'agression. Je crois avoir fidèlement résumé sa déclaration. Je visais, dans mes remarques du même jour, d'abord, à ne pas critiquer le Gouvernement, j'ai dit que je ne voulais pas chercher à tirer un avantage politique à un moment comme celui-ci; ensuite, j'ai mentionné le besoin d'union au pays; et

[L'hon. M. Manion.]

puis, j'ai réclamé un front uni dans l'Empire et dans les autres démocraties; enfin, je terminai en disant:

En ma qualité de chef du parti national conservateur, j'offre ma collaboration loyale et sincère au Gouvernement afin de bien faire comprendre à l'univers que le peuple canadien—uni de cœur comme d'esprit—est déterminé, quoi qu'il arrive, de préserver ses libertés et son entité nationale. Et que la Providence nous vienne en aide.

Je n'ai pas un mot à changer à cette déclaration. C'est ainsi que s'établit, telle que je la connais, et je crois le compte rendu exact, la situation en Chambre et au dehors quant au Gouvernement et quant à moi-même. Depuis lors, j'ai donné, le 27 mars, il y a donc trois jours, une entrevue au représentant d'un journal de Toronto, au sujet de la résolution de l'Assemblée législative ontarienne. Je ne vois pas d'inconvénient à ajouter que mon entrevue a joui d'une plus grande publicité que je ne m'y attendais. Je reviendrai plus longuement sur ma déclaration mais j'ai abordé les points suivants; et vu que la déclaration est connue du public, et bien que j'aimerais à la verser au hansom, je m'abstiendrai de le faire à cause de sa longueur.

Voici les points que j'ai abordés: d'abord, la guerre ne doit pas fournir l'occasion de bénéfices excessifs; ensuite, il importe de collaborer de très près avec la Grande-Bretagne en temps de guerre, vu que nous ne saurions rester neutres et continuer à faire partie de l'Empire, comme chacun le désire de nous; enfin, on ne doit pas contraindre par la conscription les Canadiens d'aller se battre à l'étranger. Voilà l'essence des remarques que je prononçai il y a trois jours.

Or, les crises sont toutes passées et je crois que nous pouvons, pour le moment, discuter dans le calme, tous tant que nous sommes, la situation considérée dans son ensemble. Somme toute, c'est notre droit de discuter cette situation au Canada, tout comme c'est aussi celui de la population britannique. Certains semblent faire entendre qu'il convient d'agir à l'aveugle, en ne pas demander de questions, de ne prendre part à aucune discussion. C'est là une étrange attitude, à mon avis. Certains semblent, de fait, nous nier même le droit de penser. Toutes ces choses sont possibles à la population de la Grande-Bretagne, sans qu'elle s'expose au reproche de manquer de loyauté, et il conviendrait de suivre l'exemple qui nous vient de la métropole. Qu'il me soit permis de citer quelques exemples de nature à rappeler à toute la députation certains incidents qui mettent en lumière le point que je veux exposer. Lorsque la Grande Guerre éclata, John Morley et John Burns démissionnèrent